

SEPTEMBRE 2026

École Côte-du-Nord

EN BREF



ABSENCES/RETARDS

Pour signaler une absence ou un retard:
Vous devez signaler les absences et retards à travers le **Mozaik Portail Parent** ou l'application **Clicécole**.

Toute absence annoncée par courriel ou par téléphone ne sera pas motivée dans le système

CHERS PARENTS

C'est avec une immense joie que nous accueillons de nouveaux élèves dans notre établissement. Que cette année soit pour vous synonyme de découvertes, de réussites et de belles rencontres !

Nous sommes également très heureux de retrouver nos anciens élèves. Votre retour marque la continuité d'une belle aventure, et nous avons hâte de partager avec vous de nouveaux projets, des moments forts et des apprentissages enrichissants. Que cette rentrée soit placée sous le signe de la curiosité, de l'entraide et de la bonne humeur !

STATIONNEMENT DES EMPLOYÉS

Afin d'assurer la sécurité de tous, il est **STRICTEMENT INTERDIT** d'entrer et/ou de circuler dans le stationnement.

Il est réservé au personnel de l'école



CLUB DES PETITS DÉJEUNERS

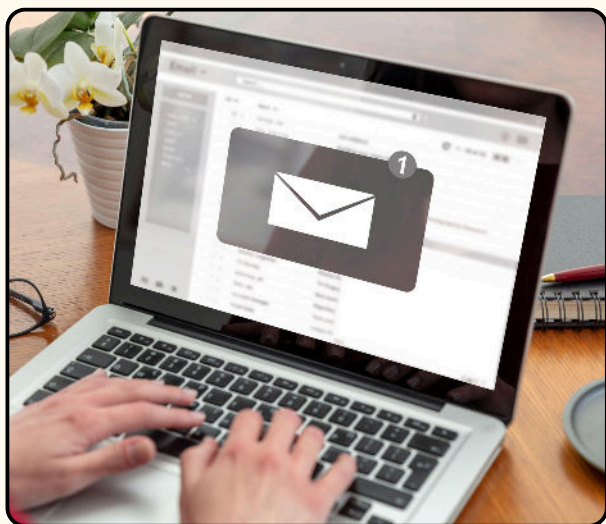
Le club des petits déjeuners débutera son service le 6 octobre prochain !
Restez à l'affût, le courriel d'inscription sera envoyé dans les prochaines semaines!



SEPTEMBRE 2026

École Côte-du-Nord

EN BREF



POUR NOUS JOINDRE

Pour joindre la secrétaire
819 771-9773 poste 802 700
scr002@csspo.gouv.qc.ca
Pour les autres membres du
personnel
[https://cotedunord.csspo.gouv.qc.ca
/notre-ecole/personnel-de-lecole/](https://cotedunord.csspo.gouv.qc.ca/notre-ecole/personnel-de-lecole/)

FICHE SANTÉ ET MÉDICAMENTS

Vous recevrez, dans les premiers jours de classe, la fiche santé de votre enfant. **Veuillez valider les informations et retourner la fiche le plus rapidement possible à l'école.**

Si votre enfant doit avoir un auto injecteur, un inhalateur, un antibiotique ou tout autre médicament, **vous devez remplir le formulaire obligatoire, disponible à l'administration.**



ENTRÉE DU MATIN

Le matin, la porte de l'administration est verrouillée dès 8h20. Votre enfant doit donc passer par la cour d'école. Après 8h35, votre enfant aura un retard dans son dossier. Il/elle doit passer voir la secrétaire afin de recevoir son billet de retard.



SEPTEMBRE 2026

École Côte-du-Nord

EN BREF



RESPECT ENVERS LE PERSONNEL

Nos employés travaillent avec cœur chaque jour pour accompagner vos enfants et méritent d'être traités avec respect et considération. Nous tenons à rappeler qu'aucune forme de violence verbale ou physique envers les membres du personnel ne sera tolérée. En cas d'agression verbale ou de gestes violents, la personne concernée devra quitter l'enceinte de l'école sur-le-champ.

HORAIRES

Horaire de classe:

Matin

8h35

Midi

12h04-13h19

Fin des classes

15h55

(14h55 jours 3 et 8)

Administration:

8h00 à 12h00

13h15 à 15h45

Pour les élèves marcheurs, l'accès à la cour est à partir de 8h20 le matin et 13h00 le midi.

Jour 3 et 8: Petite journée

La fin des classes est à 14h55. Les élèves marcheurs doivent quitter l'école à 14h55. Pour les élèves autobus et service de garde, la surveillance est assurée et les heures de départ restent les mêmes.

COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE

Le guide d'informations aux parents pour la collaboration école-famille et mesure de sécurité est disponible sur notre site web. Vous y trouverez toutes les informations relatives au fonctionnement de l'école.
<https://cotedunord.csspo.gouv.qc.ca/actualites/informations-aux-parents/>



SEPTEMBRE 2026

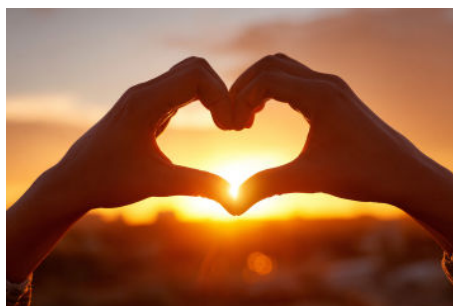
École Côte-du-Nord

EN BREF



SEMAINE DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE

Du 20 au 26 septembre 2026, nous allons célébrer la Semaine nationale du personnel de soutien scolaire. Dans nos écoles et nos centres, ces personnes travaillent dans les domaines administratifs, techniques, paratechniques, manuels et dans les services directs aux élèves. Leur engagement est essentiel, leur impact est réel. Chaque jour, le personnel de soutien scolaire fait la différence dans la vie des élèves et des adultes en formation. Tout au cours de cette semaine, prenez le temps de leur dire merci.



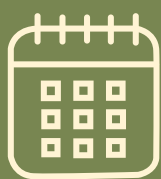
DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE

La déclaration de la clientèle aura lieu le 30 septembre prochain. Il est important que votre enfant soit présent à l'école. Si votre enfant doit s'absenter, vous devez vous présenter au secrétariat afin de signer l'attestation.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS



Jeudi 17 septembre 2026

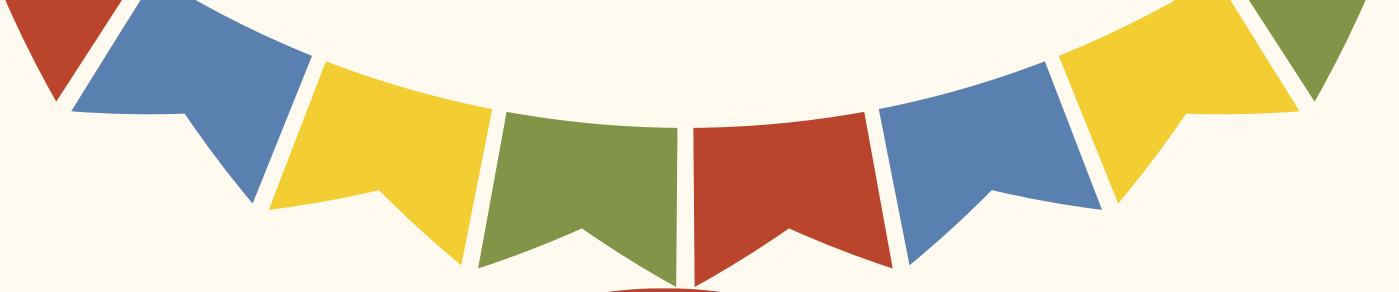
19h00

École Côte-du-Nord



Entrer par la porte du côté du stationnement





ÉPLUCHETTE DE MAÏS



16h00

JEUDI 10
SEPTEMBRE

18h00



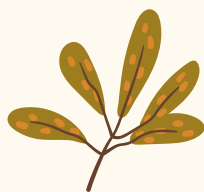
cour de l'école
15 rue desGroseilliers

Apportez votre chaise de parterre

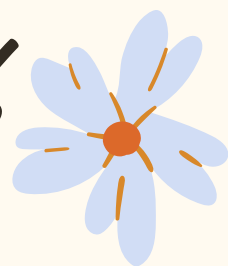
Le maïs vous sera offert gratuitement

Des breuvages et du dessert seront disponibles au coût de 1\$. Les élèves du 3e cycle vendront de la barbe à papa au coût de 2\$





Septembre 2026



L

M

M

J

V

		Petite journée 2	2	4
 7 CONGÉ POUR TOUS	8	9	Petite journée Épluchette de 10 maïs 	11
14	15	16	Petite journée 17 Assemblée Générale	Journée pédagogique 18
21	22	23	24	Petite journée 25
Semaine nationale du personnel de soutien scolaire				
28	29	DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE 30	1	2